

LA VILLE DE CHÂTILLON RECRUTE

Animateur/trice saisonnier(ère)

DEFINITION DU POSTE

CADRE D'EMPLOI :

- Adjoint d'animation

TYPE D'EMPLOI :

- Poste saisonnier

POSITION HIERARCHIQUE

- Rattaché.e à la Direction de l'Education / Service Action Educative et Loisirs
- Sous la responsabilité hiérarchique de : Directeur de l'accueil de loisirs

RECRUTEMENT ET REMUNERATION

- Recrutement par voie contractuelle
- Rémunération selon conditions statutaires

CONDITIONS D'EXERCICE

TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE :

- Disponible à minima 3 semaines consécutives sur la période du 08 juillet au 30 août 2024

AVANTAGES

- Régime indemnitaire
- Participation employeur aux frais de transport.

CONTEXTE

La ville de Châtillon accueille les enfants de 3 à 11 ans de la commune dans 7 accueils de loisirs maternels et 6 accueils de loisirs élémentaires.

A l'approche des vacances d'été, la Ville recherche des animatrices et animateurs diplômés (fortement recommandé) ou non diplômés pour encadrer et organiser les journées de vacances du lundi au vendredi. Si vous êtes passionné(es), dynamiques, organisé(e)s, souriant(e)s, créatif(ve)s et à l'écoute des besoins des enfants, n'hésitez pas à nous contacter pour plus de renseignements.

MISSIONS PRINCIPALES

L'animateur/trice aura pour missions :

- Respecter la réglementation (code de l'action sociale et des familles notamment),
- Accueillir et accompagner les enfants dans le respect des règles de base de sécurité et les parents,
- Être vigilant aux situations ou aux signes révélant un risque d'atteinte à la sécurité des enfants, savoirs réagir, alerter,
- Organiser un cadre agréable à la vie quotidienne des enfants,
- Assurer les conditions d'hygiène et de sécurité des locaux,
- Participer aux réunions d'équipe pour l'élaboration du programme et planning du séjour,
- Proposer des animations respectant les rythmes et les besoins des enfants en adéquation avec le projet pédagogique,
- Participer au partage des tâches de la vie quotidienne déterminées en équipe.

PROFIL

- Expériences en accueil de loisirs fortement conseillées,
- Avoir une connaissance du public 3-12 ans,
- Avoir une connaissance de la réglementation des accueils collectifs de mineurs,
- PSC1 recommandé,
- BAFA (ou stagiaire BAFA) **fortement recommandé** ou non diplômé,
- Connaître la méthodologie de projet et des techniques d'animation,
- Exercer une autorité bienveillante,
- Exemplarité (langage, tenu vestimentaire, attitude...),
- Respecter les obligations s'appliquant aux agents publics (neutralité, réserve, laïcité, dignité, impartialité, probité, discrétion professionnelle...).